

Comment Gilbert Collard peut-il défendre des Roms portant plainte contre la SNCF ?

écrit par Daniel Pollett | 24 août 2015



Dans un commentaire sur [l'article](#) « Chalon, comment Nicolas Gardères peut-il être l'avocat de la Ligue de défense des musulmans ? », j'écrivais :

" Nicolas Gardères semble vouloir en imiter un autre... Mais n'est pas Gilbert Collard qui veut ! Cependant, constatons que ce dernier est l'avocat d'une famille de Roms qui a porté plainte contre la SNCF, parce que certains de ses enfants ont été expulsés d'un train où ils voyageaient sans billets et qu'ensuite ils ont eu un [accident mortel](#) en traversant une autoroute. Comme si la SNCF devait être assistante sociale. C'est une manie de porter plainte quand on n'a pas su assumer ses responsabilités. C'est une manie d'attaquer les services publics, en fait c'est devenu normal de s'en prendre à la Res publica. Front National ou pas, un avocat reste un homme ou une femme appelé à défendre l'indéfendable. Il lui reste ses objectifs, son éthique, sa morale et ses choix."

Je persiste et signe. Certains pourraient penser que c'est parce que je suis un passionné de chemin de fer et un résolu défenseur du Rail que je prends cette position. D'autres

confirmeraient en disant que je suis las de voir s'épaissir sans cesse le casier judiciaire de la SNCF, laquelle mérite bien mieux que de subir l'agression des éternels insatisfaits, des pleureurs de comptoir, des malfaisants de mauvaise foi et des idiots utiles, relayés par certains soixante-huitards attardés qui sévissent dans notre Justice. Ces raisons pourraient presque suffire, d'autant plus que bien des entités ayant un passif judiciaire surchargé ont déjà disparu à cause de cela. C'est peut-être que certains voudraient voir disparaître ce qui fut un modèle de service public avant que la mondialisation ne le transforme en ce que l'on voit aujourd'hui.

Mais la SNCF n'a rien à se reprocher quant au fait qu'une famille ait laissé partir trois enfants dont deux mineurs sans qu'ils soient accompagnés par un adulte averti et responsable. Un contrôleur doit expulser du train tout voyageur sans billet, c'est la règle. Des règles, il en reste encore quelques-unes qui ont échappé à Taubira et à Belkacem.

Cependant, cette affaire où les plaignants sont défendus par maître Collard, par ailleurs élu du Front national, et cet article où maître Gardères, par ailleurs avocat d'associations anti-islam, prend la défense de la *Ligue de défense des musulmans*, amènent à ce que **se pose la question de l'éthique, de la logique et de la cohérence lorsque l'engagement revendiqué pour la cause de la Patrie et du bien public est contredit par le service rendu à ceux qui mettent en danger la Res Publica, notre pays, notre peuple, notre civilisation.** Et là sont les raisons essentielles de mes précédents propos.

L'éthique, la logique et la cohérence deviennent particulièrement exigeantes lorsqu'un individu tient publiquement des propos patriotiques, milite dans un mouvement ou un parti défendant la République, s'affiche en position de critique envers ceux qui laissent anéantir la France. **On ne peut pas être à la fois un bon républicain, un patriote aimant la France, un défenseur de notre civilisation et en même temps**

se compromettre avec ceux qui détruisent tout ce qui nous a faits tels que nous sommes et que nous voulons rester. Quand on prétend combattre le mal, on ne fait pas commerce avec lui. Car le métier d'avocat, c'est aussi un commerce, ceci n'ayant rien de critiquable en soi. Quand on se met publiquement en position de défenseur du droit du peuple français à rester lui-même, avec ses us et coutumes, cela crée des obligations, car le peuple va spontanément accorder du crédit à qui prend cette position. Ce n'est pas pour être trahi comme par un vulgaire Hollandouille élu par les espoirs des petites gens. L'heure est grave, messieurs les avocats, ne vous faites pas ceux du diable !

Pour la petite histoire, il existe en Russie un système très efficace pour empêcher les imbéciles de franchir un passage à niveau dont les barrières sont baissées (j'en ai vu moi-même, et en France, ils portent plainte contre la SNCF) c'est la levée d'une herse intégrée dans la route. Nous pourrions adopter le même système au sens propre. **Au sens figuré, cela s'appellerait la préférence nationale et la priorité aux Français de souche.**

Alors, messieurs les avocats engagés en politique, décidez-vous : La France et les Français, ou ceux qui s'enfuient dès qu'on leur parle de la police ?

Nos valeurs de civilisation, ou les prétentions d'importation ? Si vous voulez rester crédibles, il va vous falloir faire un choix selon vos véritables objectifs, votre éthique et votre morale...

Daniel Pollett, *Résistance républicaine* Languedoc